

## BOUCLE MARAIS ET DIGUES

*Une balade pour vous faire découvrir nos saveurs iodés.*

### Infos pratiques

<b>Commune</b>	Bouin
<b>Km</b>	16.5 km
<b>Durée</b>	1h15
<b>Balisage</b>	Vert
<b>Départ</b>	Port des Brochets
	Latitude : 46.997256
	Longitude : -2.026703

### Contact

Office de Tourisme GO Challans GOis  
9 rue Charles Gallet – 85230 BEAUVOIR SUR MER  
02 51 68 71 13– [info@gochallansgois.fr](mailto:info@gochallansgois.fr)  
[www.gochallansgois.fr](http://www.gochallansgois.fr)

### Pas à pas

- a. Quitter le parking du **Port des Brochets** et traverser l'écluse pour se diriger vers la droite.
- b. Longer les quais d'embarcations des **ostréiculteurs** et tourner à droite après 200 m.
- c. Continuer tout droit, longer la digue pour atteindre la Pointe des Poloux après 1.4 km.
- d. Longer le littoral jusqu'au Couplasse, tourner à droite dans le virage. Prener le temps d'admirer la Baie de Bourgneuf ou les pêcheurs à pied. (attention réglementation parcitulière sur la pêche)
- e. Continuer tout droit en empruntant la route bitumée avec une succession de virage sur 2.7 km jusqu'au carrefour pour emprunter la piste cyclable en face (sentier herbeux)
- f. La piste de plus de 500 m débouche sur la D21.
- g. Tourner à gauche et rouler jusqu'au stop après 1.4 km.
- h. Prendre à droite et suivre la D21 sur 350 m pour tourner de nouveau à droite vers les Plattes.
- i. Continuer tout droit sur 1.7 km. Passer à côté d'un **marais salant** mais si le saunier est là, s'arrêter pour une visite. Récupérer la piste cyclable juste après le marais jusqu'au prochain carrefour.
- j. Tourner à droite.
- k. A l'intersection, prendre à droite et suivre la route bitumée sur 550 m.
- l. Tourner à gauche en direction de La Grande Maison.
- m. Rouler 600 m puis tourner à droite. Suivre le sentier et longer les polders agricoles et la zone ostréicole (Route de l'Huître) sur votre gauche.
- n. Emprunter le chemin de gauche pour admirer l'enfilade des pêcheries qui bordent l'étier de la Louippe.
- o. Traverser l'étier en laissant les embarcations du **Port** sur votre gauche et continuer tout droit sur 850 m. Traverser le D21 pour récupérer votre point de départ



13. Parking
14. Aire de pique-nique
15. Toilettes
16. Point d'eau
17. Station de gonflage

## Points d'intérêt

### • Les Ports

Le paysage est caractérisé par de magnifiques endroits, tout à fait typiques, qui forgent l'identité de ce territoire. Bouin présente 4 ports : le Bec, les Champs, les Brochets et la Louippe. Ces ports d'échouages ne sont praticables qu'à marée haute. La configuration de la rive et l'absence de quais ont rendu nécessaire l'édification de pontons et de passerelles en bois. Ces constructions si particulières sont à l'origine du « port chinois » qui désigne le port du Bec. Si la configuration et l'activité de ces ports rappellent peu l'activité des ports chinois, c'est surtout en référence aux lignes verticales et horizontales qui évoquent des idéogrammes de l'écriture chinoise que l'on parle de port chinois.

### • Les marais salants

Produit de terroir par excellence, « l'or blanc » offert par les marais salants se décline en une riche palette de produits : gros sel, sel fin, mais aussi la précieuse fleur de sel. 100 % naturel, ce sel marin récolté chaque été manuellement (mi-juin à mi-septembre), dans le pur respect d'un savoir-faire ancestral. Les sauniers commenteront les gestes et techniques de la récolte lors de visites estivales. Au bord des bassins pousse aussi la tendre salicorne au goût iodé, qui se cueille au printemps.

### • Ostréiculture

A ce jour on compte environ 180 installations de production sur la commune, consacrées principalement à l'ostréiculture mais aussi aux cultures marines (aquaculture) et cela grâce à un nouveau polder de 200 ha pris sur la mer avec les nouvelles digues. Ce polder est unique en Europe, de part sa situation et ses aménagements.

L'huître de la Baie de Bourgneuf est commercialisée sous l'appellation « Huître Vendée Atlantique ». La route de l'huître qui part de la Bernerie en Retz, en Loire Atlantique, passe sur la commune de Bouin, fait des escales gourmandes au port des Brochets et au Polder du Dain avant de se prolonger vers la Barre de Monts.